

1980-1990 : à l'aube des dispositifs relais. Un atelier scolaire en Seine-Saint-Denis

Sous-titre:

Article du n°38 (2007, 2^e trimestre) : « École et Justice : protéger, éduquer, former. Quels partenariats ? »

Résumé : L'Éducation nationale et la Protection judiciaire de la jeunesse se penchent dans les années 1980 sur leur responsabilité partagée dans le traitement des jeunes en rupture scolaire. Dans une période marquée par le rétrécissement des débouchés professionnels pour les jeunes, l'école prend une place stratégique dans les politiques de prévention de l'exclusion sociale. Sur le terrain, des initiatives naissent pour expérimenter de nouveaux cadres d'apprentissage pour les jeunes en situation de décrochage. C'est le cas en Seine-Saint-Denis, où une structure d'un genre inconnu va combiner des séquences d'enseignements adaptés avec un accompagnement éducatif individualisé pour des centaines de mineurs, suivis par la justice et en rupture de scolarité, qui y trouveront l'occasion d'un nouveau départ.

Mots-clés : Dispositifs relais - Éducation surveillée - Individualisation - Mineurs sous protection judiciaire - Parcours de rescolarisation - Prévention de l'exclusion - Rupture scolaire.

[Télécharger l'article](#) [1] (PDF).